



## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT N° 06-2022**

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance e tenue le 5 avril 2022, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 06-2022 : Règlement décrétant un programme d'aide à la construction industrielle et commerciale pour les terrains non vdesservis en territoire urbain

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 11 AVRIL 2022

Sylvie Lafleur  
Greffière adjointe